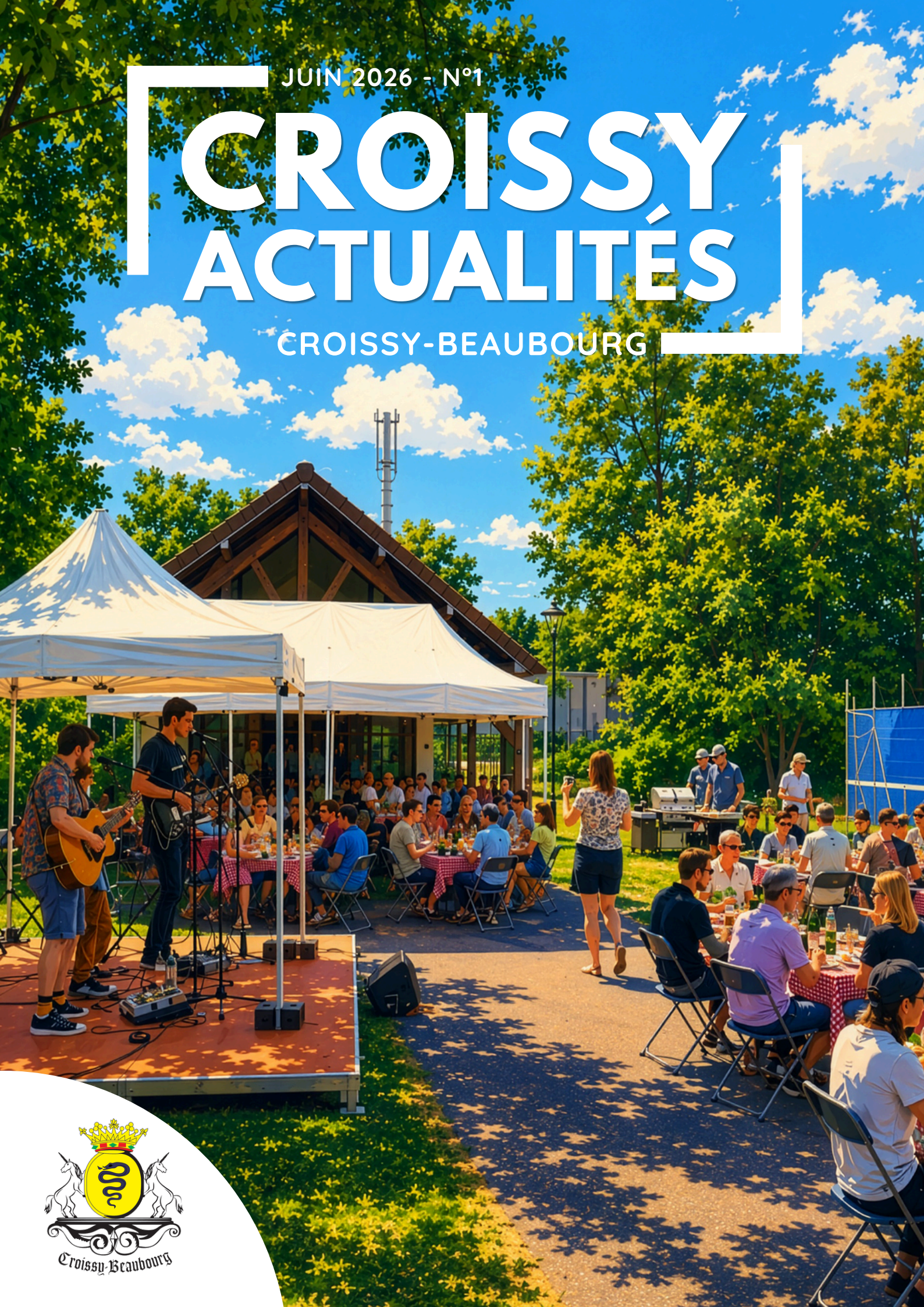


JUIN 2026 - N°1

CROISSY ACTUALITÉS

CROISSY-BEAUBOURG



ÇA S'EST PASSÉ À CROISSY

Ce qu'il ne fallait pas manquer



DIMANCHE 5 AVRIL 2026

UN DIMANCHE DE PÂQUES ANIMÉ

Les Croisséens se sont retrouvés pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, entre animations, jeux de la ferme et quête du célèbre œuf en or.



VENDREDI 1^{ER} MAI 2026

DISTRIBUTION DE MUGUET

À l'occasion du 1^{er} mai, les aînés de la commune ont reçu un brin de muguet offert par l'équipe municipale et le CCAS, symbole de partage et de solidarité.



VENDREDI 8 MAI 2026

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Habitants, élus et associations se sont réunis pour commémorer le 8 mai 1945, marqué par la représentation de la compagnie *De l'Être et de l'Autre* en hommage aux héros Croisséens de la Seconde Guerre mondiale.



MERCREDI 20 MAI 2026

UNE COMMUNE FLEURIE

Les enfants du centre de loisirs ont participé à une matinée de plantation aux côtés des équipes techniques de la commune. Une activité ludique qui s'est conclue par la remise d'une plante à offrir à ses parents.



DIMANCHE 31 MAI 2026

LE PIQUE-NIQUE DES VOISINS

La commune a organisé un grand pique-nique champêtre au stade, rythmé par le concert live de Cover Session. Les Croisséens ont pu profiter des barbecues mis à disposition dans une ambiance conviviale.



VENDREDI 5 JUIN 2026

BLACKMINTON : SOIRÉE 100 % FLUO

L'association BCCB a proposé dans la salle de l'Orangerie, la 3^e édition du Blackminton, une soirée de badminton en double dans une ambiance fluorescente et festive.

INFOS PRATIQUES



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9h à 12h puis 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h

NOCTURNES DU MAIRE CHAQUE LUNDI

Chaque lundi de 18h à 20h, le Maire et son équipe vous accueillent **sans rendez-vous** pour répondre à vos questions. Les nocturnes seront suspendues du 15 juillet au 15 août 2026.

HORAIRES D'OUVERTURE DES CIMETIÈRES

Été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 9h - 19h

Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : 8h - 17h

ASTREINTE ASVP 24H/24 :

Tél. : 06 11 10 05 50

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Lyah LIÉBART - née le 28 janvier 2026

Andrea CIAMPI - née le 11 avril 2026



MARIAGE

Sandrine MOURI & Arnaud BRUNO

Mariés le 23 mai 2026

CROSSY ACTUALITÉS

Juin 2026

Imprimé par les Presses du Lion
12 Allée Lech Walesa, 77185 Lognes

Responsable de la publication :

Michaël Gaillard, Maire de Croissy-Beaubourg
Mairie de Croissy-Beaubourg,

30 rue de Paris, 77183 Croissy-Beaubourg

Conception / Maquette : Lumi Poullaouec

Rédaction : Anna Aboura, Cécilia Daulin,

Jean-Paul Masclat, Lucie Nottlé, Lumi Poullaouec

Photos : Commune de Croissy-Beaubourg, Canva,
images générées par intelligence artificielle

Relecture : Jean-Paul Masclat, Lucie Nottlé, Lumi Poullaouec

Nombre d'exemplaires : 2 000

Dépôt légal : Juin 2026

ÉDITO



Chères Croisséennes, chers Croisséens,

À l'approche de l'été, je souhaite partager avec vous les actualités qui rythment la vie de notre village et les projets que nous portons pour l'avenir.

Depuis plusieurs semaines, la nouvelle équipe municipale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre les engagements pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance. Avec détermination et pragmatisme, nous travaillons chaque jour à construire une commune plus agréable à vivre et plus proche de vos attentes.

Ce nouveau numéro de *Croissy Actualités* reflète cette dynamique. Vous y retrouverez les temps forts qui ont marqué la vie locale ces derniers mois. Autant de moments de partage qui illustrent l'attachement des Croisséens à leur commune.

Vous découvrirez également les actions menées par la municipalité en matière de travaux, de sécurité, de cadre de vie et de services aux familles.

Parce que la vie associative est l'une des richesses de notre village, nous avons souhaité mettre à l'honneur les bénévoles qui la font vivre à travers notre rubrique « Vis ma vie d'asso », une immersion au cœur de l'engagement associatif.

Enfin, vous pourrez suivre les rencontres organisées entre les élus et les agents municipaux. Ces échanges sont essentiels pour mieux comprendre les réalités du terrain, accompagner les équipes et améliorer le service rendu aux habitants.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, des agents municipaux, des associations et des Croisséens qui contribuent à faire vivre notre village.

Je vous souhaite une excellente lecture ainsi qu'un très bel été.

Avec tout mon dévouement,

Michaël Gaillard
Maire de Croissy-Beaubourg

UN BUDGET À LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS

Un budget responsable, utile et tourné vers l'avenir

Le 17 avril 2026, le conseil municipal a adopté le budget de la commune. Celui-ci permet de poursuivre les investissements tout en maintenant des taux d'imposition inchangés. Dans un contexte d'inflation qui pèse sur les ménages, ce choix préserve le pouvoir d'achat des Croisséens, sans augmentation de la fiscalité locale. Un budget maîtrisé qui garantit la qualité des services publics et accompagne les projets utiles au quotidien.

Avec un budget total de **15,4 millions d'euros**, la municipalité poursuit une gestion prudente afin de préserver la **qualité des services publics** et accompagner les projets utiles au quotidien des Croisséens.

Le budget communal permet notamment de financer les écoles, la sécurité, l'entretien du patrimoine communal, les équipements publics, les associations ainsi que les services municipaux utilisés chaque jour par les habitants.

En parallèle, plusieurs **investissements importants** se poursuivent en 2026, avec notamment la **réhabilitation des écoles**, des travaux de voirie, l'amélioration du cadre de vie et la modernisation des équipements communaux.

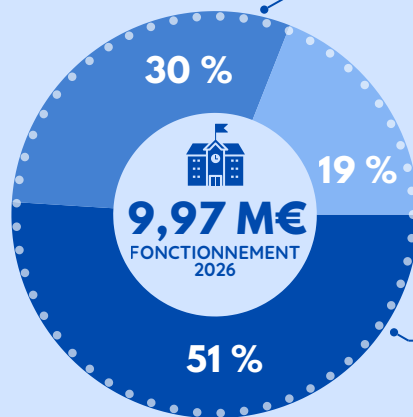
La commune poursuit également ses efforts de **maîtrise des dépenses** et de recherche de subventions afin de préserver l'**équilibre financier** pour les années à venir.



DES DÉPENSES UTILES AU QUOTIDIEN

Une grande partie du budget finance les services utilisés chaque jour par les Croisséens.

Ces dépenses permettent d'assurer au quotidien les services municipaux : écoles, restauration scolaire, entretien des bâtiments, équipements sportifs, sécurité, espaces publics et services à la population.



CHARGES GÉNÉRALES
30 % des dépenses de fonctionnement.

Énergie, entretien des bâtiments, cantine, fournitures, voirie, espaces verts, assurance, etc.

AUTRES DÉPENSES
19 % des dépenses de fonctionnement.

Charges financières (intérêts de la dette), autres dépenses diverses.

PERSONNEL COMMUNAL
51 % des dépenses de fonctionnement.

Rémunération des agents qui assurent chaque jour les services à la population.

PRIORITÉS 2026



Écoles



Voirie



Cadre de vie



Modernisation des équipements



Soutien aux associations

CHIFFRES CLÉS 2026



Budget total
15,4 M€



Fonctionnement*
9,97 M€



Investissement**
5,47 M€



Taux d'imposition
Inchangés depuis 2009



Agents municipaux
84 Agents au service des habitants

***Fonctionnement** : les dépenses du quotidien : écoles, agents, entretien, sécurité, énergie et services municipaux.

****Investissement** : les travaux et projets réalisés pour améliorer durablement la commune et ses équipements.

LA SÉCURITÉ À CROISSY-BEAUBOURG

Des chiffres qui confortent le bien vivre à Croissy-Beaubourg

La sécurité et la tranquillité publique sont au cœur de nos priorités. Afin d'informer les Croisséens, la commune souhaite partager régulièrement les indicateurs clés permettant de mieux comprendre la réalité de la sécurité du village.

BILAN SÉCURITÉ

Voici les faits constatés sur la commune au premier trimestre (janvier à mars) 2026 comparés à la même période en 2025.

Violences contre les personnes

Coups et blessures (> 15 ans)

2025	2026
2 faits	2 faits

Agressions sexuelles

2025	2026
0 fait	0 fait

Violences familiales

Intrafamiliales

2025	2026
0 fait	1 fait

Conjugales

2025	2026
0 fait	1 fait

Cambriolages

Habitations

2025	2026
4 faits	1 fait

Locaux professionnels

2025	2026
1 fait	0 fait

Vols

	2025	2026
Vols contre les personnes	5 faits	6 faits
Vols de véhicules	1 fait	4 faits
Vols dans les véhicules	3 faits	4 faits
Vols d'accessoires sur véhicules	11 faits	6 faits

Tranquillité publique

Dégradations de biens publics

2025	2026
0 fait	0 fait

Dégradations de biens privés

2025	2026
1 fait	2 faits

Rodéos urbains

2025	2026
0 fait	0 fait

Aucune violence grave n'a été recensée

- 0 homicide
- 0 agression sexuelle



Action conjointe des ASVP, mobilisés sur le terrain, et de la Police nationale.



Renforcement de la vidéoprotection en cours.



La prévention, le dialogue et la dissuasion sont notre priorité.

Source : Ministère de l'Intérieur.

PLAN CANICULE

Protéger les aînés

Chaque été, la municipalité active le Plan Canicule (Plan Bleu) afin de protéger les personnes âgées de plus de 65 ans et les plus vulnérables lors des épisodes de forte chaleur.

Lors des épisodes de forte chaleur, les services municipaux assurent un suivi des personnes inscrites auprès du CCAS et interviennent rapidement en cas de **vigilance canicule**.



Des **bouteilles d'eau** peuvent être distribuées au domicile des personnes concernées afin de prévenir les risques liés à la déshydratation et maintenir un **lien de proximité**. Cette action témoigne de l'engagement de la commune en faveur de la **prévention** et de la **solidarité** envers les aînés.



INSCRIPTIONS

Pour bénéficier du suivi du CCAS, les personnes concernées peuvent s'inscrire auprès de la mairie.

VACANCES D'ÉTÉ

Signalez vos départs

À l'approche de l'été, la municipalité rappelle aux habitants qu'ils peuvent bénéficier du dispositif Tranquillité Vacances durant leurs absences.

En informant la mairie de votre départ, des **passages de surveillance réguliers** peuvent être effectués aux abords de votre domicile pendant votre absence, en lien avec les **services de sécurité**.

Quelques gestes simples permettent également de **limiter les risques** : éviter de laisser du courrier s'accumuler, ne pas communiquer ses dates de vacances sur les réseaux sociaux ou encore demander à un voisin de garder un œil sur le logement.

Sur **Voisins Vigilants**, les habitants peuvent également partager des alertes et signaler rapidement tout évènement ou comportement inhabituel afin de renforcer la **vigilance collective** dans les quartiers.

www.voisinsvigilants.org



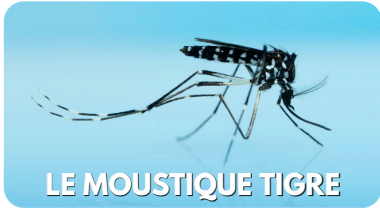
Téléchargez le formulaire Tranquillité Vacances sur le site internet de la mairie.



LES NUISIBLES

Restons vigilants pour préserver notre cadre de vie

Moustique tigre, frelon asiatique, chenilles processionnaires... ces espèces font désormais partie de notre environnement. Restons vigilants et adoptons les bons réflexes.



LE MOUSTIQUE TIGRE

Plusieurs foyers de moustiques tigres ont été **identifiés sur la commune** l'année dernière. Ce moustique **noir rayé de blanc** se développe dans les petites eaux stagnantes du quotidien : coupelles, arrosoirs, gouttières ou récupérateurs d'eau non couverts. S'il peut être **vecteur de certaines maladies** (la dengue, le chikungunya ou le virus zika), **la prévention** reste aujourd'hui le moyen le plus efficace pour **limiter sa prolifération**.

✓ LES BONS RÉFLEXES



VIDER
régulièrement les récipients contenant de l'eau.



COUVRIR
les récupérateurs d'eau de pluie.



NETTOYER
les gouttières.



ÉVITER
les objets laissant stagner l'eau dans les jardins.

Signalez la présence du moustique tigre sur le portail national :



<https://signalement-moustique.anses.fr>



LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est de plus en plus présent en Seine-et-Marne. **Espèce invasive**, il représente **une menace** importante pour **les abeilles et la biodiversité locale**. Plus sombre que le frelon européen, il possède un corps noir avec une bande orangée sur l'abdomen et des extrémités de pattes jaunes. Ses nids sont généralement **installés en hauteur** dans les arbres, mais peuvent également être présents dans des haies ou dépendances. En cas de découverte d'un nid, il est **fortement déconseillé d'intervenir soi-même**.

🔍 À L'ÉTUDE

Le Maire et son équipe étudient un accompagnement financier qui permettrait de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques se trouvant dans les propriétés privées.

FRELON ASIATIQUE



FRELON EUROPÉEN



Signalez la présence d'un frelon asiatique sur le portail national :

www.lefrelon.com



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Présentes dans certains conifères et chênes de la commune, les chenilles processionnaires peuvent provoquer de fortes réactions allergiques chez l'homme et les animaux : démangeaisons, irritations, difficultés respiratoires et, dans les cas les plus graves, des lésions cutanées pouvant aller jusqu'à la nécrose. Leurs **poils urticants** restent dangereux **même plusieurs mois après la disparition des chenilles**. Elles sont particulièrement actives entre le printemps et le début de l'été. En cas d'irritation, il est recommandé de **se laver à l'eau et au savon**, de changer de vêtements et de **consulter un médecin** en cas de réaction importante.

🔍 LES RECONNAÎTRE

Petites chenilles velues aux bandes grises et rouges, elles se déplacent en file indienne. Leurs nids sont de gros cocons soyeux visibles à la pointe des branches de pins ou de chênes.



Pour toute intervention sur votre propriété, faites appel à un professionnel.



QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE DE NID ?



Si le nid se situe sur l'espace public : **contactez la mairie** au 01 64 62 78 78.



Si le nid se trouve sur une propriété privée : **faites appel à une entreprise spécialisée**.



Ne jamais tenter de détruire un nid soi-même.



Éviter de s'approcher du nid.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

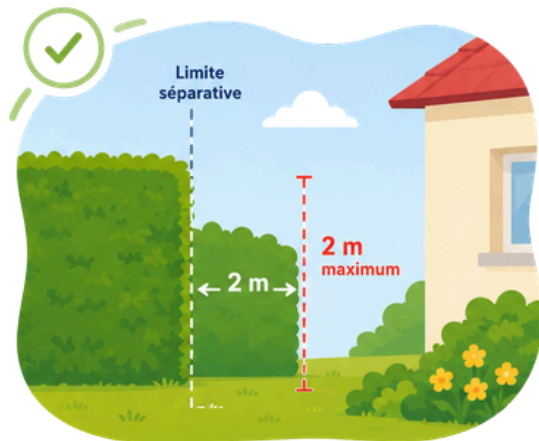
Préserver notre qualité de vie

Calme, propreté, respect du voisinage, attention portée aux espaces publics... le bien vivre ensemble repose avant tout sur de petits gestes du quotidien qui participent au confort et à la tranquillité de tous.



ENTRETIEN & PROPRETÉ

L'entretien des jardins et des végétaux contribue directement à la qualité du cadre de vie et à la sécurité de tous. Afin de préserver une circulation confortable pour les piétons comme pour les riverains, les haies et plantations ne doivent pas empiéter sur les trottoirs, la voie publique ou les propriétés voisines.



QUELQUES REPÈRES UTILES

- Les haies donnant sur la voie publique doivent être régulièrement taillées.
- Les branches ne doivent pas gêner la circulation ni masquer la visibilité.
- Les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur lorsqu'elles sont plantées à moins de 2 mètres de la limite séparative.
- Un arbre de plus de 2 mètres doit être planté à au moins 2 mètres de la clôture voisine.



RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ

Musique, bricolage, jardinage ou fêtes occasionnelles font naturellement partie de la vie quotidienne. Quelques attentions simples permettent de préserver la tranquillité du voisinage, notamment en soirée ou lors des périodes de repos.



HORAIRES DES TRAVAUX BRUYANTS

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h

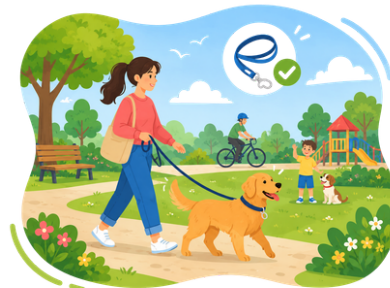
Samedi : 9h-12h / 15h-18h

Dimanche et jour férié : 10h-12h



NOS AMIS LES ANIMAUX

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public afin de garantir la sécurité et la tranquillité de tous, notamment dans les espaces fréquentés par les familles, les enfants ou les autres animaux. Les propriétaires sont également invités à ramasser les déjections canines et à veiller à limiter les aboiements prolongés.



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Afin d'aborder ces sujets de manière positive, la commune déploiera progressivement une série d'affiches humoristiques dans les espaces publics et sur les supports municipaux.



L'objectif : rappeler quelques règles simples qui participent chaque jour à la qualité de vie et au bien vivre ensemble à Croissy-Beaubourg.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Entretien avec Christian Rotombe et Sylvain Guillois

Responsable des services techniques et responsable des espaces verts



De gauche à droite, Christian Rotombe et Sylvain Guillois.



Choix des fleurs, gestion de la sécheresse, entretien des espaces verts et adaptation aux conditions climatiques... Les équipes techniques œuvrent toute l'année pour préserver un cadre de vie agréable et durable dans la commune.

Comment préparez-vous le fleurissement de la commune ?

Christian Rotombe : Le fleurissement se prépare plusieurs mois à l'avance. Nous réfléchissons aux compositions, aux couleurs et aux végétaux les plus adaptés, tout en tenant compte du budget, de l'entretien et du cadre de vie des habitants.

Comment choisissez-vous les plantes et fleurs utilisées ?

Sylvain Guillois : Depuis plusieurs années, nous travaillons autour de véritables thèmes de couleurs afin d'apporter une harmonie visuelle aux massifs de la commune.

Christian : En 2025, nous avons choisi des dégradés du blanc au rose puis au rouge. Certaines variétés trop fragiles ou gourmandes en eau ont également été remplacées par des fleurs plus résistantes à la sécheresse.

Quel est le plus grand défi dans l'entretien des espaces verts ?

Sylvain : L'un des principaux défis reste la gestion de l'arrosage durant l'été afin de préserver les massifs malgré les fortes chaleurs. L'objectif est de conserver des espaces verts agréables, fleuris et entretenus le plus longtemps possible.

Christian : Le désherbage et la lutte contre certains nuisibles, comme les pyrales du buis ou les chenilles processionnaires, demandent également une grande vigilance et nécessitent parfois des interventions rapides sur l'ensemble des espaces verts de la commune.

Quel est l'espace vert dont vous êtes le plus fier ?

Sylvain : Le rond-point Roccasecca occupe une place particulière pour moi, notamment le hêtre que j'y ai planté il y a plus de trente ans et que j'ai vu grandir au fil des saisons.

Christian : Je suis particulièrement attaché au jardin du patio de l'École municipale de musique, que j'ai imaginé et dessiné moi-même, ainsi qu'aux aménagements réalisés autour des terrains de padel transformant un espace auparavant vide en un lieu plus végétalisé et agréable à regarder.

Avez-vous un souvenir marquant lié aux espaces verts ?

Sylvain : Après plus de trente ans dans la commune, mes plus beaux souvenirs restent liés aux arbres que j'ai vus grandir. Le cèdre planté il y a plusieurs années et devenu aujourd'hui majestueux reste une vraie fierté. C'est une manière de laisser une empreinte vivante dans le paysage communal.

Quels sont les projets futurs envisagés ?

Christian : Nous souhaitons poursuivre le développement de pratiques plus raisonnées et adaptées aux enjeux climatiques actuels.

Sylvain : Nous regardons également avec enthousiasme la possibilité d'une participation de la commune au concours "Villes et Villages Fleuris" en 2027.

Propos recueillis par Cécilia Daulin, conseillère municipale déléguée à l'environnement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le hêtre du rond-point Roccasecca a été planté il y a plus de 30 ans par les équipes communales.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Des investissements pour le quotidien

Sécurisation des écoles, amélioration des espaces publics, modernisation de l'éclairage ou aménagements paysagers : plusieurs opérations ont été réalisées ou engagées ces derniers mois dans différents secteurs de la commune.



L'ÉCOLE PRIMAIRE POURSUIT SA MODERNISATION

À l'école élémentaire des Lions de Beaubourg, plusieurs interventions ont été menées afin d'améliorer la sécurité et le confort des élèves.

En février 2026, 180 mètres linéaires d'occultants ont été installés sur la clôture de l'école afin de **renforcer la sécurité** et de **limiter les contacts extérieurs**.

Les travaux de fondation des **futurs préaux** ont également été réalisés durant les vacances de printemps. Les structures seront installées durant les vacances d'été afin de **limiter l'impact des travaux** sur la vie scolaire et d'apporter davantage de **confort aux élèves durant les périodes chaudes ou pluvieuses**.

Par ailleurs, **des carrés potagers pédagogiques** ont été créés pour l'école élémentaire et seront prochainement installés.



ESPACES VERTS ET MOBILITÉS DOUCES

Une taille importante des pyracanthas a été réalisée rue du Chenil afin de **sécuriser le passage des piétons** et d'améliorer la circulation sur les trottoirs.

La commune poursuit le **développement des mobilités douces** avec la création d'une dalle en béton destinée à accueillir **un abri à vélo** à l'entrée de l'école des Lions de Beaubourg, côté avenue de l'Étang.

En parallèle, une **nouvelle piste cyclable**, accompagnée d'un aménagement paysager et de candélabres sur l'ensemble du parcours, reliant la **ZAC de Lamirault à la rue Jean Moulin**, sera prochainement inaugurée. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, la date d'inauguration n'est pas encore connue, mais devrait être annoncée dans les prochaines semaines.



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le **remplacement** progressif des **anciens éclairages énergivores** se poursuit sur la commune.

En août 2026, **79 lanternes** supplémentaires seront remplacées par des **équipements LED plus économes en énergie** sur le secteur des Lions de Beaubourg, notamment avenue de l'Étang et dans plusieurs rues adjacentes.

Cette opération permettra de **réduire la consommation énergétique** tout en améliorant la qualité de l'éclairage public.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Une journée au cœur de la vie associative

Le Forum des Associations de Croissy-Beaubourg revient le samedi 5 septembre 2026 pour une journée conviviale placée sous le signe du sport, de la culture et de la découverte.

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le **Forum des Associations** met à l'honneur le dynamisme sportif et culturel de Croissy-Beaubourg. Le **samedi 5 septembre**, de 10h à 18h, le Stade Jean-Baptiste Lemarié accueillera les associations de la commune pour une journée placée sous le signe de la découverte et du partage.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront rencontrer les bénévoles, **découvrir les différentes activités** proposées tout au long de l'année **et effectuer leurs inscriptions**. Des démonstrations et initiations permettront également au public de s'essayer à des disciplines sportives et culturelles.



Les plus jeunes pourront profiter de plusieurs animations, dont **un sculpteur de ballons** et différents espaces de jeux accessibles à tous. Une offre de **restauration et une buvette** seront également proposées sur place afin de permettre à chacun de profiter pleinement de cette journée.

Gratuit et ouvert à tous, ce **rendez-vous familial** est l'occasion idéale de partager un moment convivial et de découvrir toute la **richesse du tissu associatif local**.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU 01 64 62 78 78

VIS MA VIE D'ASSO

Vos élus testent les associations Croisséennes

Vos élus ont souhaité s'immerger au cœur des associations Croisséennes : sport, culture, loisirs, passions... Une manière de vous faire découvrir leurs activités de l'intérieur. Dans cette édition, vous découvrirez les trois premières associations visitées.

1ÈRE IMMERSION

JEAN-PAUL MASCKET A TESTÉ L'ASSOCIATION GBK KARATÉ

Pour cette première immersion de notre rubrique "Vis ma vie d'asso", **Jean-Paul Mascket**, adjoint au Maire, a poussé les portes du dojo du **Genbukan Uechi Ryu Evolution**, à la **salle sportive Pierre Chevet**.

Et autant le dire tout de suite : il a mouillé le maillot... mais surtout pris **beaucoup de plaisir** durant cet entraînement. Le club pratique le Uechi-Ryu, **un art martial d'Okinawa** alliant technique, maîtrise de soi et efficacité.

Sous l'impulsion du **Sensei Nicolas Moucheboeuf**, pratiquant depuis plus de 30 ans, le dojo a su préserver les valeurs et les techniques traditionnelles du Uechi-Ryu tout en proposant une approche moderne, accessible et concrète.



CE QU'IL A DÉCOUVERT
Un art martial exigeant et complet, mêlant maîtrise de soi, technique, discipline et dépassement personnel dans une ambiance conviviale.

CE QUI L'A SURPRIS
Des entraînements très variés, alternant travail physique, techniques martiales et mises en situation pour la self défense (hommes/femmes).

POURQUOI REJOINdre L'ASSOCIATION ?
Pour découvrir un karaté traditionnel accessible à tous, progresser à son rythme et rejoindre un dojo porté par des passionnés.

GBK KARATÉ
Salle Sportive Pierre Chevet - Cours les mercredis de 19h à 20h30 et vendredis de 18h45 à 20h.
Président : Nicolas MOUCHEBOEUF - Tél. : 06 22 91 41 92 - E-mail : genbukan.uechiryu@gmail.com

2^E IMMERSION**LA DANSE EN LIGNE AVEC BRIGITTE DELPRAT, MICHAËL GAILLARD ET ANNA ABOURA**

Votre Maire, Michaël Gaillard, accompagné de Brigitte Delprat et Anna Aboura, adjointes au Maire, ont enfilé leurs chaussures de danse pour **découvrir une séance de danse en ligne**.

Entre concentration, coordination et fous rires, l'expérience s'est révélée aussi **sportive** que **conviviale**.

Cette discipline **modernise les codes de la danse de salon** en proposant des chorégraphies accessibles à tous, sans nécessité de venir en couple. En ligne et parfaitement synchronisés, les danseurs enchaînent les pas sur des rythmes variés allant des musiques latines aux sons plus festifs ou country. Derrière cette ambiance chaleureuse se cache aussi **un vrai travail de mémoire, d'agilité et de coordination**, le tout dans une atmosphère particulièrement bienveillante.

**CE QU'ILS ONT DÉCOUVERT**

Une activité moderne, conviviale et accessible qui permet de bouger, partager, développer sa coordination et prendre confiance tout en s'amusant.

CE QUI LES A SURPRIS

Sous son apparente simplicité, la danse en ligne demande une vraie coordination entre mémoire, rythme et déplacements... tout en offrant un excellent exercice physique.

POURQUOI REJOINDRE L'ASSOCIATION ?

Pour pratiquer une activité dynamique dans une ambiance détendue, rencontrer de nouvelles personnes et partager le plaisir de danser sans pression.

**DANSE DE SALON**

Salle sportive Pierre Chevet

Mardi : 17h30 - 21h30

Différents horaires selon le niveau.

Présidente : Françoise GOISLARD - Tél. : 06 81 17 44 71 - E-mail : club.danse.cb@gmail.com

Salle Saint-Exupéry

Mercredi : 18h10 - 21h50

Différents horaires selon le niveau.

3^E IMMERSION**L'AMOUR DES BONSAÏS AVEC BRIGITTE DELPRAT ET ANNA ABOURA**

Anna Aboura et Brigitte Delprat ont également été à la découverte de l'association **Croissy Bonsaï Club** lors d'un atelier organisé à la **salle Christian Dodier**.

Derrière la sérénité apparente des bonsaïs se cache un **véritable savoir-faire** mêlant patience, précision et passion.

Créée autour de l'amour des jardins japonais et de l'art du bonsaï découvert au Japon par son président **Jean-Yves Bernier**, l'association réunit chaque mois des passionnés venus travailler leurs arbres miniatures dans **une ambiance calme** et conviviale. Taille, ligature, entretien des racines ou mise en forme : chaque détail compte et nécessite des outils très spécifiques, parfois étonnants, avec une multitude de petits ciseaux adaptés à chaque geste.

Très apprécié en France, **l'art du bonsaï connaît aujourd'hui un véritable essor**, avec un nombre d'adhérents en forte progression ces dernières années.

**CE QU'ELLES ONT DÉCOUVERT**

Un univers minutieux et apaisant où chaque arbre devient une véritable œuvre vivante façonnée avec patience.

CE QUI LES A SURPRISES

La précision des gestes et la diversité des outils utilisés pour travailler des arbres parfois âgés de plusieurs années.

POURQUOI REJOINDRE L'ASSOCIATION ?

Pour découvrir un art japonais fascinant, partager des conseils entre passionnés et apprendre à faire grandir son propre bonsaï.

**CROISSY BONSAÏ CLUB**

Salle Christian Dodier en fonction des demandes.

Président : Jean-Yves BERNIER - Tél. : 06 66 89 18 43 - E-mail : croissy.bonsai.club@gmail.com

Site : www.croissybonsaiclub.com

**LES FOULÉES DE CROISSY REVIENNENT !**

Le samedi 10 octobre 2026, les Foulées de Croissy donneront rendez-vous aux amateurs de course à pied pour une nouvelle édition. Courses, marche et animations rythmeront cette journée ouverte à tous !

COURS DE THÉÂTRE

De nouveaux ateliers à la rentrée 2026

Le théâtre fait son entrée dans la commune et une nouvelle scène s'ouvre pour tous les Croisséens ! Un projet ambitieux pour développer notre future école d'arts.

À partir de la rentrée 2026, notre École municipale de musique **élargit son horizon artistique** et ouvre, pour la première fois, **des cours de théâtre** accessibles aux enfants, adolescents et adultes.

Bien plus qu'une simple **activité culturelle**, le théâtre est une formidable aventure humaine. **Monter sur scène**, oser prendre la parole, apprendre à écouter, improviser, s'exprimer : chaque séance devient un espace de découverte de soi et des autres.

Encadrés par un professeur diplômé et expérimenté, les participants **découvriront les multiples facettes de l'art théâtral** : expression corporelle, improvisation, diction, mise en scène, travail des émotions et interprétation.



Avec cette **nouvelle discipline**, votre équipe municipale affirme sa volonté de **faire vivre une culture accessible**, ambitieuse et ouverte à tous les âges. Parce que la culture rassemble, crée du lien et permet à chacun de **révéler une part de soi** souvent insoupçonnée. Le rideau se lèvera **dès septembre 2026** et les renseignements et modalités d'inscription seront disponibles auprès de l'École municipale de musique **à partir du 20 juin prochain**.



STAGES DE THÉÂTRE DU 6 AU 10 JUILLET 2026

Rejoignez la compagnie *De l'Être et de l'Autre* pour une aventure théâtrale intergénérationnelle ouverte à tous dès 7 ans, tous niveaux confondus. Les stages seront animés par Elishéva Decastel.

Inscriptions et renseignements auprès du secrétariat de l'École municipale de musique en téléphonant au : 01 64 62 78 59

Tarif Croisséen : 59 €

Tarif extérieur : 89 €

PORTES OUVERTES

Venez découvrir l'École municipale de musique

Poussez les portes de l'École municipale de musique et laissez-vous guider par la passion des sons, des voix et des instruments !

Du 15 au 27 juin 2026, l'École municipale de musique **ouvre ses portes** au public. Pendant deux semaines, petits et grands sont invités à pousser les portes des salles de cours pour **découvrir l'univers musical de l'école**, assister à un cours ou échanger avec nos 16 professeurs passionnés.

Éveil musical, violon, violoncelle, flûte traversière, saxophone, trompette, clarinette, percussions et batterie, piano, guitare, guitare électrique, guitare jazz, chant, ateliers collectifs... chacun pourra **explorer une large palette de disciplines** et rencontrer les enseignants.

Des cours d'essai d'instrument seront proposés tout au long de ces deux semaines lors de **séances découverte** d'environ 15 minutes, sur inscription auprès du secrétariat de l'École municipale de musique. Après inscription, les familles ou élèves seront mis en relation avec les professeurs afin de convenir d'un créneau d'essai. **Les inscriptions aux cours découverte** sont ouvertes **depuis le 1^{er} juin**, par téléphone ou par e-mail.

Temps fort de ces portes ouvertes : le Concert des Orchestres qui aura lieu le **mercredi 17 juin à 19h30** à l'Espace Culturel Michel Fugain. Ce rendez-vous permettra de **découvrir l'ensemble des instruments** et de voir les élèves jouer en orchestre, des plus jeunes débutants aux musiciens les plus confirmés. Une belle occasion pour les personnes intéressées par une inscription de **découvrir l'école en musique !**



DEUX NOUVEAUX INSTRUMENTS



Cette année, l'école enrichit son offre musicale avec l'arrivée de deux nouvelles disciplines : l'ocarina et le ukulélé. Deux instruments accessibles, conviviaux et pleins de charme, à découvrir pendant les portes ouvertes et lors des cours d'essai.

AGENDA

Les évènements à venir sur la commune

CONCERT



ESPACE CULTUREL MICHEL FUGAIN
CONCERT DES ORCHESTRES
MERCREDI 17 JUIN – 19H30
 Assistez au concert de l'École municipale de musique et découvrez les œuvres interprétées par nos musiciens Croisséens.
Entrée libre.

CÉRÉMONIE

PARVIS DE L'ÉGLISE SAINT-MARCEL
COMMÉMORATION
DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940
JEUDI 18 JUIN – 18H30



Le Maire, Michaël Gaillard, et le conseil municipal vous invitent à la commémoration de l'Appel du 18 juin 1940. L'association ADAHMO sera présente avec des véhicules et costumes d'époque. La commémoration sera suivie d'un verre de l'amitié en mairie.

PRÉVENTION



ESPACE CULTUREL MICHEL FUGAIN
LE GESTE QUI SAUVE
SAMEDI 20 JUIN – 10H
 Initiation aux gestes qui sauvent, utilisation du défibrillateur et exposition autour de la prévention santé : une matinée citoyenne ouverte à tous.
Inscription : urlr.me/wmgU65

FÊTE

ESPACE CULTUREL MICHEL FUGAIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
DIMANCHE 21 JUIN – 15H

Pour cette 44^e édition, la Fête de la Musique débutera à 15h avec plusieurs concerts proposés par l'École municipale de musique et le CRCB. Le groupe Black City revisitera les plus grands titres d'Indochine.
Restauration sur place.
Entrée libre.



SPECTACLE

PLACE PIERRE DE CLÉRY
95% MORTEL
DIMANCHE 28 JUIN – 18H

Le festival *Par Has'Art !* revient avec des spectacles pour petits et grands mêlant théâtre, cirque, danse et musique dans les rues et parcs de la commune.

VIE ASSOCIATIVE



STADE JEAN-BAPTISTE LEMARIÉ
28^e FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 5 SEPTEMBRE – 10H
 Découvrez les associations de la commune à travers démonstrations et animations toute la journée.
Restauration et buvette.
Renseignements au 01 64 62 78 78.

EXPOSITION

PARKING DE L'ESPACE CULTUREL MICHEL FUGAIN
AUTO-MOTO RÉTRO
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE – 10H

Amateurs de véhicules anciens, rendez-vous à l'Auto Moto Rétro pour une journée conviviale autour de nombreux véhicules de collection et d'animations.

Restauration et buvette.



SPECTACLE MUSICAL



ESPACE CULTUREL MICHEL FUGAIN
OUVERTURE DE LA SAISON
SAMEDI 12 SEPTEMBRE – 21H
 Découvrez la nouvelle saison culturelle lors d'une soirée de lancement exceptionnelle, avec le spectacle musical Fantasmagloria.
Spectacle gratuit.

SPECTACLE

STADE JEAN-BAPTISTE LEMARIÉ
SPECTACLE "BAKANA"
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE – 17H



La Ferme du Buisson vous propose le spectacle de rue Bakana, mêlant cirque, acrobaties et humour dans un univers déjanté accessible à toute la famille.
Entrée libre.

FÊTE



CROISSY-BEAUBOURG
FÊTE COMMUNALE
18, 19 ET 20 SEPTEMBRE

La fête communale fait son grand retour avec de nombreuses animations : fête foraine, fanfares, food trucks, feu d'artifice, dîner-spectacle et apéritif municipal.

CÉRÉMONIE

MAIRIE
CÉRÉMONIE DES JEUNES DIPLÔMÉS
SAMEDI 26 SEPTEMBRE - 11H30



La commune mettra à l'honneur les nouveaux bacheliers et diplômés du brevet lors de la Cérémonie des Jeunes Diplômés.

Inscription par e-mail impérative avant le 10 septembre : secretariat@croissy-beaubourg.fr

DES AIDES POUR LES JEUNES

Vos élus soutiennent les 15-25 ans

Permis de conduire, BAFA, engagement local... plusieurs dispositifs permettent aux jeunes Croisséens de gagner en autonomie et de financer leurs projets.



UNE AIDE AU PERMIS

La commune propose **une aide de 300 € pour le permis de conduire** destinée aux jeunes **jusqu'à 25 ans**. En contrepartie, les bénéficiaires réalisent quelques heures de participation au sein des services municipaux.

Ce dispositif, également **accessible à la conduite accompagnée dès 15 ans**, permet aux jeunes de financer une partie de leur formation tout en découvrant le fonctionnement de la collectivité et en s'impliquant dans la vie locale.



UNE AIDE AU BAFA

Afin d'encourager les jeunes souhaitant devenir animateurs, la commune propose également **une aide de 500 € pour le BAFA**.

En échange d'un stage réalisé au sein du centre de loisirs municipal ou du Club municipal des jeunes, les participants peuvent bénéficier **d'un accompagnement financier pour leur formation**.

Ce dispositif permet aux jeunes d'acquérir une première expérience auprès des enfants et de participer activement à la vie de la commune.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS



Les inscriptions pour l'aide au permis et l'aide au BAFA sont à effectuer auprès de la Responsable du Service Jeunesse, Isabelle Lesire au Club municipal des jeunes.
Allée du Bois Michel Diefenthal
Tél. : 01 60 05 26 05



Horaires du Club municipal des jeunes :
Mardi : 17h - 20h
Mercredi : 10h - 20h
Jeudi et vendredi : 17h - 21h
Samedi : 13h - 20h

VACANCES POUR TOUS

Des loisirs accessibles aux familles Croisséennes

Comme chaque été, les Croisséens peuvent profiter gratuitement de la base de loisirs de Jablines-Annet pour partager des moments de détente en famille ou entre amis.

Depuis 2021, cette opération permet aux Croisséens de bénéficier d'un **accès gratuit** et illimité à la base de loisirs de Jablines-Annet. Véritable espace de nature et de loisirs, le site propose de **nombreuses activités** : baignade, plage aménagée, sports nautiques, balades, espaces de jeux, activités de plein air et zones de pique-nique.

Très appréciée durant la période estivale, la base de loisirs offre aux Croisséens un lieu idéal pour **se détendre, pratiquer une activité sportive** ou profiter d'une journée en famille à proximité de la commune.



À SAVOIR

La carte d'accès est à demander directement sur le site de l'île de loisirs de Jablines-Annet.

<https://jablines-annet.iledeloisirs.fr>

© Base de loisirs de Jablines-Annet



“ Un accès gratuit à un espace de loisirs grâce à un partenariat avec la mairie de Jablines. ”

DES OUTILS POUR BIEN GRANDIR

La commune soutient ses élèves

Cahiers de vacances, dictionnaires et livrets éducatifs : la commune accompagne les enfants dans chaque étape de leur scolarité.

Courant juin, la municipalité distribuera **des cahiers de vacances** aux élèves des écoles du village. Les élèves de grande section et de CM2 recevront également **dictionnaires et livrets éducatifs** pour les accompagner dans leur parcours scolaire. Une attention particulière pour apprendre avec plaisir et aborder sereinement chaque nouvelle étape de leur scolarité.



LE BARBECUE DE L'ÉTÉ

Un moment convivial pour lancer l'été

Le Club municipal des jeunes donne rendez-vous aux Croisséens pour son traditionnel barbecue d'été, organisé le samedi 4 juillet.

Encadré par **Isabelle Lesire**, responsable du Service Jeunesse, et **Yoan Eng**, adjoint du service, cet évènement permettra aux Croisséens de **partager un moment convivial** autour d'animations et d'un repas avant les vacances d'été. **Ouvert à tous, ce barbecue** sera aussi l'occasion de **découvrir le Club municipal des jeunes** et de rencontrer l'équipe d'animation. **Inscriptions jusqu'au jeudi 2 juillet.**

UNE COLONIE POUR LES TOUT-PETITS

Le centre de loisirs lance un nouveau séjour à la ferme

Destinée aux enfants de 4 à 7 ans, cette colonie permettra aux plus jeunes de vivre une véritable immersion à la ferme dans un cadre sécurisé et adapté.

C'est un projet que Catherine Le Botlan, Directrice du centre de loisirs, souhaitait développer depuis plusieurs années : proposer un séjour spécialement pensé pour les plus petits. **Du 26 au 29 octobre**, pendant les vacances de la Toussaint, trois animateurs accompagneront les enfants à **La Bergerie de Cerneux**, située à environ 1h15 de Croissy-Beaubourg. Prévue pour accueillir **20 enfants**, cette colonie proposera chaque jour des ateliers autour de la vie à la ferme : fabrication de beurre ou de laine, découverte des animaux et participation à la traite.

Afin de rendre ce séjour accessible au plus grand nombre, **la municipalité prendra en charge au moins 50 % du coût du séjour.**



INFORMATIONS PRATIQUES

- Séjour réservé aux enfants de 4 à 7 ans.
- Du 26 au 29 octobre 2026.
- 20 places disponibles.
- Inscriptions prévues à partir de mi-septembre.

Les familles seront informées prochainement des modalités complètes d'inscription.

LES VEILLÉES DU CENTRE DE LOISIRS

Afin de proposer de nouveaux temps forts aux enfants durant l'été, le centre de loisirs organisera deux veillées festives !



SOIRÉE CACHE-CACHE GÉANT

Vendredi 17 juillet de 18h à 20h30

Des défis, des fous rires et des éclaboussures garanties ! Au programme : préparation de pizzas, grand cache-cache dans tout le centre et jeux d'eau.



SOIRÉE ÉCLIPSE SOLAIRE

Mercredi 12 août de 18h à 20h30

Apéro dînatoire puis observation de l'éclipse solaire à partir de 20h avec des lunettes spéciales fournies par le centre.

Inscriptions avant le 26 juin - Réservé aux enfants présents toute la journée au centre de loisirs.



VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN

Les élus à la rencontre des services municipaux

Afin de mieux comprendre le quotidien des agents et d'échanger sur les besoins des services, les élus poursuivent leurs rencontres régulières avec les équipes municipales.

Depuis son arrivée, la nouvelle équipe municipale a fait un choix clair : **être une équipe de terrain**, proche des habitants comme des agents communaux, avec une volonté forte d'écoute, de présence et d'action concrète.

Ces derniers jours, Monsieur le Maire et plusieurs élus sont allés **à la rencontre des services municipaux** afin de partager le quotidien des agents, découvrir **leurs réalités de terrain** et mieux comprendre les besoins de chaque service. Services techniques, restauration scolaire, centre de loisirs, école municipale de musique... **autant de rencontres riches en échanges humains et constructifs.**

Cette démarche traduit une vision simple : une commune avance mieux lorsque les élus connaissent concrètement le travail de celles et ceux qui la font vivre chaque jour. **Être présent sur le terrain** permet d'écouter, de comprendre, d'accompagner et de **construire des décisions au plus proche des réalités.**

Au-delà du fonctionnement des services, ces rencontres permettent aussi de **créer un lien direct**, sincère et humain entre les élus et les agents municipaux. La **proximité**, le **respect du travail accompli** et la **reconnaissance de l'engagement** des équipes sont **au cœur de cette nouvelle dynamique municipale.** D'autres rencontres sont déjà prévues avec la crèche, la médiathèque, les ATSEM, les équipes enseignantes, le Club municipal des Jeunes ainsi qu'avec l'ensemble des services municipaux. Les élus poursuivront également leurs **rencontres et échanges avec les associations locales**, acteurs essentiels de la vie croisséenne. Notre équipe souhaite ainsi **construire une commune plus proche, plus réactive et plus humaine.**

Un grand merci à l'ensemble des agents municipaux et aux responsables de service pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et la qualité des échanges partagés lors de ces visites de terrain.

TRIBUNES POLITIQUES

En application de l'article L. 2121-27-1 de la loi du 27 février 2002, cette page est destinée à la libre expression politique. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

UNE ÉQUIPE AUTHENTIQUE

Le 22 mars dernier, les Croisséens nous ont accordé leur confiance pour conduire l'avenir de notre commune. Avec notre nouvelle équipe, nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous a été confiée. Gouverner une commune, c'est faire des choix, fixer des priorités et prendre des décisions parfois difficiles mais toujours guidées par l'intérêt général. Notre engagement est clair : préserver l'identité de notre village, garantir la qualité des services publics, assurer la sécurité de tous et gérer avec rigueur les finances communales. Depuis notre installation, nous avons souhaité être au plus près du terrain pour répondre aux attentes de tous les Croisséens. Cette proximité nourrit notre action et nous permet d'agir avec pragmatisme. Nous poursuivrons notre travail avec détermination et esprit d'échanges afin de mettre en œuvre le projet pour lequel vous nous avez élus.

CROISSY-BEAUBOURG, UN AVENIR PARTAGÉ

En tant qu'élus de l'opposition, nous siégeons au conseil municipal avec respect pour les institutions et le choix des Croisséens. Nous assumons la responsabilité d'incarner une voix différente, nécessaire à la vitalité de notre démocratie locale, qui gagne à entendre toute sensibilité. Notre objectif n'est pas l'obstruction : Tout projet allant dans le sens de l'intérêt général, de la qualité de vie des habitants et de l'avenir de Croissy-Beaubourg recevra notre soutien responsable. Notre minorité (4 pour 15) ne sera jamais synonyme de silence. Nous serons vigilants sur la gestion des deniers publics, la transparence des décisions et le respect des engagements pris devant les citoyens. Nous souhaitons que nos échanges, malgré nos divergences, restent dignes et respectueux, car nous sommes tous réunis pour le service des Croisséens.